

Aménagement des Rythmes Scolaires à Roscoff

Lettre d'information n° 1 - décembre 2013



La réforme en résumé

- Les 24h d'enseignement sont étalées sur 9 demi journées au lieu de 8, incluant le mercredi matin,
- Le temps du midi est de 1h30 minimum,
- L'accueil doit être assuré jusqu'à 16h30 dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Et à Roscoff?

- Les écoles maternelles et élémentaires auront classe le mercredi matin.
- La garderie périscolaire du matin commencera à 7h30. Celle du soir débutera à 16h30 et se terminera à 18h30.
- Des NAPS* seront proposées aux enfants 2 fois par semaine de 15h à 16h30.

* NAPS (nouvelles activités périscolaires) est la nouvelle dénomination qui remplace le terme TAPS (temps d'activités périscolaires).

Création d'un comité de pilotage

La commune de Roscoff a créé un comité de pilotage ayant pour mission de travailler sur le futur aménagement des rythmes scolaires prévu à la rentrée 2014.

Ce comité de pilotage va assurer, tout au long du projet, les choix stratégiques du projet, le lien avec les institutionnels, la validation des choix et les étapes essentielles. Il va également permettre l'identification des investissements nécessaires, la planification des dates clés du projet.



COMPOSITION

- 1 membre des services départementaux de l'Education Nationale,
- 1 membre de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (service accueil de loisirs),
- 1 membre de la Caisse d'Allocations Familiales,
- les 2 directrices d'écoles (Moguerou et Ange-Gardien),
- 2 élus de la commune et 1 élu de la CCPL*,
- 3 responsables territoriaux,
- 4 délégués de parents d'élèves.

* Communauté de Communes du Pays Léonard



Calendrier

Printemps 13

Sept. 13

Octobre 2013

12 novembre 13

16 novembre 13

2 décembre 13

20 janvier 14

Réunion avec l'ensemble des professionnels concernés par l'aménagement des rythmes scolaires.

Etude auprès des parents d'élèves sur les habitudes scolaires.

Envoi de l'avant Projet Educatif Territorial de la ville à l'Education Nationale.

Création du comité de pilotage

Réunion d'échanges et de travail

Comité de pilotage : concertation suite aux échanges du 16.11.13.

Réunion du comité de pilotage

Réunion d'échanges le 16 novembre 2013

Le 16 novembre dernier, élus, parents d'élèves, enseignants, agents territoriaux, bénévoles de l'accompagnement à la scolarité et responsables d'associations se sont réunis pour échanger sur la mise en œuvre des rythmes scolaires à Roscoff. Les 76 participants ont été invités à exprimer leurs attentes et suggestions sur l'organisation du mercredi, le choix des activités et sur la répartition des NAPS.



Questions / réponses au verso...

Vos questions / nos réponses

* Nouvelles activités périscolaires

Les NAPS* seront-elles gratuites?

OUI Le principe de la gratuité est confirmé. Les NAPS seront gratuites. Le coût estimé par la commune pour une année est de 35 000 €, les aides de la Caisse d'Allocations Familiales allègeront cette dépense.

Faudra-t-il s'inscrire pour les NAPS?

OUI Afin de permettre une bonne organisation des activités et des services, les inscriptions seront indispensables.

Le personnel sera-t-il qualifié pour encadrer les enfants?

OUI Les enfants seront encadrés par du personnel qualifié et expérimenté éventuellement appuyé par des bénévoles. La commune de Roscoff a choisi un encadrement de qualité, c'est à dire 1 encadrant professionnel pour 10 enfants de - de 6 ans et 1 encadrant professionnel pour 14 enfants de + de 6 ans. (Critères Jeunesse et Sports).

Tous les bâtiments communaux seront utilisés pour les activités?

OUI En fonction des disponibilités, les bâtiments communaux comme le cinéma, la salle polyvalente, l'espace Mathurin Méheut, la bibliothèque seront utilisés pour les activités auxquels s'ajouteront les structures scolaires.

Peut-on déplacer le centre de loisirs au centre-ville pour faciliter les transports?

NON Le centre de loisirs Kerjoie restera implanté au Laber. Ce lieu possède de nombreux atouts pour le service jeunesse. De plus, le centre-ville de Roscoff ne dispose pas de locaux pouvant accueillir l'accueil de loisirs. Un service de transport sera mis en place.

Les NAPS proposées aux Grandes Sections et aux élèves du CP seront similaires?

NON Chaque cycle bénéficiera d'activités adaptées à son âge.

Les lieux des NAPS pour les Petites Sections seront adaptés?

OUI Après la sieste, les enfants pratiqueront des activités douces à proximité de la salle de sieste et seront encadrés par les mêmes personnes.



La sieste des maternelles va-t-elle être réduite?

NON Les temps de sieste ne seront pas interrompus et les NAPS seront adaptés au rythme des enfants.

Y'aura-t-il un service de restauration scolaire le mercredi midi?

OUI Le restaurant scolaire assurera le service le mercredi midi pour les enfants scolarisés mais également pour ceux qui fréquenteront l'accueil de loisirs l'après-midi. La qualité du repas sera identique aux autres jours.

Un service de garderie sera proposé après la classe du mercredi matin?

NON Les enfants quitteront l'école à 12h00. Les parents pourront alors récupérer les enfants à l'école à 12h00 ou bien au restaurant scolaire après le déjeuner entre 13h15 et 13h30.

Le centre de Loisirs pourra-t-il accueillir tous les enfants?

OUI Dans la limite de la capacité d'accueil (48 places). D'après l'étude réalisée par questionnaire auprès des parents d'élèves, le centre de loisirs Kerjoie pourra accueillir les enfants le mercredi après-midi.



Prochain comité de pilotage lundi 20 janvier 2014

D'autres points évoqués lors de la réunion d'échanges du 16 novembre seront mentionnés dans la prochaine lettre d'information. Dont :

- la question du cartable le mercredi,
- l'heure de la récréation,
- la liaison entre les NAPS et les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisées et gérées par les enseignants.

Renseignements :

Ville de Roscoff - 02 98 24 43 00

secretariat.mairie@roscoff.fr

Service enfance jeunesse - 02 98 19 31 31

ej.mairie@roscoff.fr

www.roscoff.fr

